

Audience critique pour Mumia Abu-Jamal

Par Betsey Piette publié le 16 décembre 2022

TRADUCTION DEEPL

Le 16 décembre, les partisans et la famille du prisonnier politique de Pennsylvanie, Mumia Abu-Jamal, ont rempli la salle d'audience et manifesté devant le centre de justice pénale de Philadelphie aujourd'hui. Tous demandaient si la juge Lucretia Clemons, de la Cour des Plaintes Communes de Philadelphie, allait poursuivre la longue erreur judiciaire contre Mumia - 41 ans de prison - ou si elle allait se placer du côté de la justice et statuer en faveur d'Abu-Jamal.



En fin de compte, il est exact de dire que Mme Clemons a chevauché les deux côtés de la barrière judiciaire - mais d'une manière bénéfique pour Mumia.

Après avoir entendu les arguments oraux supplémentaires des avocats Judith Ritter et Sam Spital pour Abu-Jamal et les contre-arguments de l'assistant du procureur Grady Gervino pour le Commonwealth, Clemons a annoncé qu'elle ne prendrait pas de décision aujourd'hui. Mais dans un geste surprenant, Clemons a demandé quel accès aux avocats d'Abu-Jamal avait été donné aux dossiers de l'affaire, au-delà des six boîtes rendues accessibles en janvier 2019.

Ritter a expliqué que, lorsque l'affaire était devant le juge Leon Tucker de la Common Pleas Court, seul le personnel du juge a examiné les dossiers, à la recherche de preuves liées à l'ancien procureur de Philadelphie, puis juge de la Cour suprême de Pennsylvanie, Ronald Castille, et à la question de sa partialité judiciaire contre Abu-Jamal.

De manière fragmentaire, le Commonwealth a fourni 31 boîtes de preuves à Tucker pendant toute la durée des audiences, du 24 avril 2017 à décembre 2018. Vers la fin de cet appel initial, le bureau du procureur Larry Krasner a admis qu'il y avait plus de 200 boîtes de dossiers qui pourraient être pertinents pour l'affaire.

Après la décision de Tucker en décembre 2018, Krasner a admis avoir trouvé six boîtes de preuves supplémentaires, qui ont été numérotées comme si elles appartenait à un groupe distinct de 29 boîtes. Les avocats d'Abu-Jamal ont eu accès aux six boîtes, mais ils ont soulevé des questions quant à savoir s'il y avait 23 autres boîtes qui n'ont pas été mises à disposition pour examen.

Reconnaissant qu'elle était au courant de l'existence des 200 boîtes mentionnées par Krasner, Clemons a déclaré que, dans l'intérêt de la découverte de toute preuve supplémentaire pour soutenir les allégations de violation des droits d'Abu-Jamal, ses avocats devraient avoir accès à toutes les boîtes de dossiers. Les affaires juridiques concernées sont Batson (impliquant le racisme dans la sélection des jurés) et Brady (concernant la dissimulation de preuves disculpatoires à la défense).

Après que les procureurs du Commonwealth ont accepté de faire en sorte que cela se produise, Clemons a annoncé une prolongation de 60 à 90 jours et a ajourné la procédure. Contrairement à ses propres intérêts, en reconnaissant l'existence de preuves précédemment cachées à Abu-Jamal et à ses avocats, le Commonwealth a admis une violation de Brady.

Arrêter un lynchage légal

Dans un avis d'intention de 31 pages visant à rejeter la requête le 26 octobre, Clemons s'est demandé pourquoi Abu-Jamal et ses avocats n'avaient pas soulevé auparavant la preuve que le procureur Joseph McGill avait suivi la race des juristes potentiels - une violation de Batson.

(tinyurl.com/mtvcrfs4)

Lors de l'audience d'aujourd'hui, Spital a réitéré les points soulevés par Abu-Jamal lors de l'audience de juillet 1995 relative à la demande d'aide à la post-condamnation (PCRA), concernant la sélection du jury en fonction de la race. Ces arguments ont été rejetés par le juge Albert Sabo, qui était également le juge de l'audience initiale d'Abu-Jamal en 1982. (tinyurl.com/mvfstd3w)

L'historique des condamnations et des peines prononcées par Sabo dans les affaires capitales fait apparaître de profondes disparités raciales, notamment un nombre élevé d'accusés condamnés à mort - 31 personnes condamnées à mort sur une période de 14 ans, dont 29 issues de minorités raciales. En 2001, la sténographe judiciaire Terri Maurer-Carter a déclaré sous serment qu'elle avait entendu Sabo déclarer à un autre juge : "Je vais les aider à faire frire le n****r", en référence aux jurés du procès d'Abu-Jamal en 1982. (tinyurl.com/mr2rwnbp)

Pas de prescription pour le racisme

Le 6 décembre, le Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine a déposé un mémoire d'amicus curiae - un document d'ami de la cour - qui renforce les faits et les arguments du dépôt de la PCRA de Mumia en 1995. Ils ont fait valoir qu'aucune prescription judiciaire ne devrait être appliquée lorsque le défendeur est victime de préjugés raciaux historiques qui peuvent avoir entaché la possibilité d'un procès équitable et d'une procédure régulière.

(tinyurl.com/587r633p)

Lors de la conférence de presse du 13 décembre annonçant le mémoire, l'honorable Wendell Griffen, juge de la Division 5 de la 6e Cour de circuit judiciaire du comté de Pulaski, Arkansas, a déclaré : "Clemons est seulement le deuxième juge noir à entendre un aspect quelconque de l'affaire Abu-Jamal. Aura-t-elle le courage de dire qu'il y a ici trop de facteurs qui s'imposent à Mumia pour

justifier le rejet de la requête ? Cette audition est nécessaire, car des preuves à décharge ont été dissimulées." (youtu.be/Xh38IKVc_oc)

M. Griffen a clarifié sa déclaration lors d'une interview accordée à Democracy Now le 14 décembre : "En vertu d'une décision de 1963 que tous les étudiants en droit connaissent et que tous les avocats qui pratiquent le droit pénal connaissent, Brady v. Maryland, la Cour suprême des États-Unis a jugé qu'une procédure régulière est violée lorsque l'accusation dissimule à la défense des preuves pertinentes pour la culpabilité ou la peine. Dans ce pays, ce genre de précédent aurait dû exiger que Mumia soit libéré, et que l'État, ou le Commonwealth, dans ce cas, décide de le poursuivre ou non en se basant sur le fait d'avoir révélé les bonnes preuves. Cela n'a pas été fait." (tinyurl.com/y86bd3ks)

Brique par brique, mur par mur, nous allons libérer Mumia Abu-Jamal

Après l'audience, les partisans d'Abu-Jamal ont conclu un rassemblement animé par une marche militante dans le centre ville. Du palais de justice, les manifestants ont fait le tour de l'hôtel de ville, ont marché dans la 15e rue jusqu'à la rue Chestnut, puis ont tourné à contresens de la circulation jusqu'à la 21e et Chestnut, où ils se sont rassemblés pour une réunion stratégique à l'église unitarienne.

Depuis l'audience du 26 octobre, lorsque Clemons a annoncé son intention de prononcer un non-lieu, les partisans d'Abu-Jamal ont fait passer la lutte à la vitesse supérieure. De multiples manifestations mondiales pour Mumia et un rallye zoom pour les prisonniers politiques ont eu lieu le 9 décembre et aux alentours, date anniversaire de son incarcération. Des centaines de lettres, dont des déclarations de syndicats, ont été envoyées à Clemons. Le lendemain de la conférence de presse de l'ONU, le 13 décembre, une fresque unique en son genre, représentant un Mumia Abu-Jamal plus jeune tenant un enfant dans ses bras, a été affichée sur un mur à l'extérieur de One Art, dans l'ouest de Philadelphie.

L'énergie des dernières semaines a alimenté les événements d'aujourd'hui. Les partisans d'Abu-Jamal sont déterminés à poursuivre leur combat jusqu'à ce que Mumia soit libre.